

Suite et fin de la dernière lettre du Père Maubant (signée aussi par le Père Chastan) de vendredi 7 septembre 1839, qui est arrivé à Paris le 29 février 1844.

Transcription corrigé de la copie dans les archives des MEP

..... Pendant le temps qui s'écoule à attendre l'arrivée de Mr Chastan, je consacre mon temps libre à vous faire le récit de cette persécution copie de celle de 1801. Elle vous parviendra peut-être un jour. Je tâcherai de répondre aussi aux autres charitables personnes qui m'ont écrit.....

Pendant le courant de l'été 1838 une quarantaine de chrétiens de Chungcheong-do furent emprisonnés à Hongju, grosse ville coréenne de seconde classe. Ils sauvèrent ou plutôt prolongèrent la vie de leurs corps au dépens de celle de leurs âmes et les plus aisés d'une partie de leur fortune. Depuis lors jusqu'à ce jour de temps à autre les pôkio qui ne cessent de roder dans les lieux habités par ces ci-devant chrétiens (ils n'apostasient cependant que de bouche) et dans une douzaine d'arrondissements du ressort de la gendarmerie de Hongju arrêtent d'ici et de là tantôt un tant trois ou quatre chrétiens les rouent de coups pour les faire apostasier et avec cela les gardent en prison d'où le mandarin ne les laisse sortir qu'après leur avoir extorqué toute la rançon possible. Plusieurs fois il est arrivé à ces diaboliques pôkio de prendre des païens, les tourmenter pour leur faire dire qu'ils étaient chrétiens, et réussir envers quelques infortunés païens à leur faire dire enfin qu'ils étaient chrétiens, quitte à redire par une sorte d'apostasie qu'ils n'étaient pas chrétiens afin de se tirer de prison. Cela est arrivé m'a-t-on dit à Myeoncheon envers des parents ou voisins de chrétiens.

Un pauvre homme de Houang Mousil nommé Tcheng qui n'a qu'une jambe serviable s'était mis les mains et la jambe en perdition à faire dix lieues pour venir se confesser en temps de persécution. Je le confessai, le communiai et le fis reporter à Houang Mousil. lui faisant bien entendre qu'il ne devait pas entreprendre une route si longue et si pénible pour lui et qu'il n'eut pas à ressortir ainsi. Une quinzaine de jours après, épouvanté des bruits de persécution dans sa contrée, il revint encore en 2 jours au même lieu à Keumtchatong où je me trouvais aussi. Mais la fuite est inutile quand l'heure n'est pas ou est arrivée. Il s'en retourna chez lui fut arrêté avec son frère aîné et emprisonné à Haemi. Il est écrit *unus salvabitur alter relinquetur*. Ce frère aîné a eu le malheur d'apostasier et ce fervent et boiteux chrétien a eu le bonheur de confesser sa foi. On dit qu'il ne peut plus se servir pour ainsi dire de sa jambe libre et que le mandarin du lieu lui a permis de mendier sa vie dans la bourgade.

Dans la province de Gyeonggi-do à Imsien Hampaiki une attaque de persécution jeta le trouble et l'épouvante parmi quatre petites chrétientés de cet arrondissement. Quelques-uns furent arrêtés et conduits à la capitale de leur arrondissement, 2 lieues de leur domicile. Un d'eux périt dans les eaux en traversant le fleuve qui conduit à la capitale, Seoul, les autres qui s'étaient échappés rentrèrent peu à peu chacun chez soi à mesure que le calme paraissait s'affermir. Tous rentrèrent, même les prisonniers, mais ceux-ci avec la vie seule de leur corps.

Sur la fin de décembre 1838 les pôkio entrèrent brusquement dans un faubourg de Seoul chez une famille chrétienne, prirent quelques livres et saisirent le maître de la maison, sa femme et sa belle-mère pour les traduire aux mandarins. Un voisin et ami païen accouru au bruit parla fortement aux pôkio et arrangea l'affaire pour 40 leangs coréens, une centaine de francs. Ils n'apostasièrent pas, seulement ils consentirent à laisser brûler leurs livres.

Le 16 janvier 1839 à la brune un délateur païen ou faux catéchumène conduisit les pôkio et fit arrêter la famille François Tchao, la famille de Pierre Kim, beau frère de Tchao, et Pierre Kouen notre courtier avec sa famille et son beau-frère André Pak qui se trouvait chez lui et fondait avec lui des médailles et des crucifix de cuivre, en tout 4 hommes, six femmes et 7 petits enfants. Les mandarins qui généralement, un bien petit nombre exceptés, ne paraissent pas approuver la persécution, différèrent le traitement de cette affaire survenue contre leur gré, après 10 jours d'emprisonnement au pré-interrogatoire les femmes apostasièrent et à la dictée du mandarin vomirent les plus injurieuses, les plus outrageantes, les plus honteuses et les plus sales blasphèmes et malédictions contre le Bon Dieu, les trois personnes et chacune des trois personnes de la très Sainte Trinité, notre Bon Sauveur Jésus Christ et Sa très Sainte Mère notre patronne et ma patronne spéciale et

signalée. Voici ce qu'en écrit Monseigneur « je n'ai pu en entendre le récit sans frémir d'horreur, j'aurais voulu arracher la langue à ces malheureuses. O St Louis ! » (par un édit de ce Saint roi on perçait la langue des blasphémateurs avec un fer rouge.) Ces atrocités, toutes diaboliques qu'elles soient, accompagnent cependant les apostasies que les mandarins Coréens font subir aux infortunés coréens chrétiens ou réputés pour tels avant de les relâcher, aussi bien à la campagne qu'à la ville.

Kim Dae-jin frère de la Grande reine, (grand-mère paternelle du roi âgé de 12 ans marié depuis 2 ans à une arrière nièce de ce Kim Tajin) était en démenche depuis plusieurs mois. C'était le régent principal du royaume, il ne voulait pas la persécution de la religion chrétienne, occupé à-tue-tête à chercher la vérité qu'il ne pouvait trouver dans toutes les superstitions du paganisme il l'a soupçonnait dans la religion chrétienne et il paraissait la protéger. Jo Tajin, grand-père maternel du roi, se trouva revêtu de tous les pouvoirs de Kim Tajin, son rival et ennemi, or ce Jo ennemi connu de la religion chrétienne, employa tout son pouvoir et ses moyens à la persécuter ; le chef des pôkio qu'on nomme pôtcheng avait cessé d'arrêter les chrétiens faute d'argent pour payer les frais des arrestations ; le juge du premier tribunal avait dit à un ami de l'ancien Kim Tajin régent et de nous (notre protecteur) qu'il avait ordre de presser l'affaire des chrétiens et qu'il allait les renvoyer au premier. Les chrétiens instruits de ces nouvelles espéraient la fin prochaine de la persécution. Des malveillants ennemis des chrétiens rapportèrent à Tchao Tajin que le pôtchang n'était pas riche et qu'il ne pouvait à cause de cela faire arrêter les chrétiens, le premier ministre de Satan en ce pays renouvela l'ordre d'arrêter sans discontinuer et qu'il fournirait aux frais. Interim les pôkio s'emparèrent de notre maison qu'habitait Pierre Kouen de ses meubles et des meubles des autres chrétiens qu'ils avaient arrêté, ce qui leur fit une aubaine d'une centaine de louis 2400 francs car François Tchao et sa sœur veuve étaient riches.

Monseigneur était sorti pour administrer 6 petites chrétientés qu'il s'était réservée hors de la ville. Croyant que l'occasion du nouvel an coréen était favorable pour y rentrer et en commencer administrer les chrétiens. il s'y rendit le 30 janvier, commença l'administration le 15 février, premier dimanche de Carême, et jusqu'au jeudi saint il y entendit 550 confessions. Malgré dit-il la précaution, c'est toujours lui qui parle, que nous prenions que les femmes ne vinsent que la nuit et se retirassent avant le jour, deux fois les satellites se mirent en faction après nous avoir observé mais je partais le soir de nuit ou avant le jour et tout rentrait dans l'ordre. Jamais je n'ai éprouvé tant de fatigues, je me levais vers les 2h½ à 3h½, commençaient nos exercices, baptêmes, confirmation et action de grâce, cela durait environ deux heures. Les 20 femmes environ qui avaient reçu les sacrements se retiraient et d'autres prenaient leur place. A Paques je pris quelque repos pour écrire en Chine et éviter l'affluence qu'aurait occasionné la solennité. Il ne restait plus que deux lieux d'administration, Kongso, dont les maîtres avaient délogé. Nam Damien (maintenant Saint Martyr coréen) eut la charité de prêter sa maison pour les chrétiens accoutumés à être administrés dans la famille de Charles Suien catéchiste de M. Chastan. J'avais toujours défendu d'admettre plus de 20 personnes à la fois, mais les chrétiens du kongso de la famille Charles Suien habitués à ne suivre aucune règle et sa sœur et sa belle-mère aussi très imprudentes invitèrent une 60aine de personnes pour les 2 jours. Celles-ci en amenèrent d'autres. D'ailleurs, ne connaissant pas la maison, il fallait des guides, il y eut plus de 100 personnes le vendredi soir ; le samedi j'en chassai un bon nombre, d'autres venaient, les allantes et venantes ne cessaient pas ; je fus très fâché. (Monseigneur a eu lieu de se repentir de ne pas s'être retiré au moment où il prévit cette affluence turbulente. Nous nous serions retiré.)

La trop grande affluence empêcha les pôkio d'entrer, il y aurait eu trop de monde d'un seul coup ont-il dit depuis. Le soir du dimanche qui était le dimanche in albis, quand tout fut évacué, ils s'introduisirent brusquement chez Nam Damien éveillé en sursaut, le saisirent lui et son épouse et son fils unique et une vieille hospitalière. Je les avais tous confirmés l'année précédente et aggrégés à la confrérie du Saint Rosaire

Ils saisirent aussi un ornement d'autel, la mitre commune et un bréviaire, in totum. Le tissu de cette mitre quoique seulement en argent leur parut dit-on la huitième merveille. C'est un objet royal disaient-ils ainsi que les mandarins. Ils l'estimèrent 500 tiao coréens 12000 fr.

Ce même jour ils avaient auparavant arrêté une veuve Seo, sa brû et une autre femme appelée Han. Le mari de cette femme, mauvais catéchumène, de suite va trouver les satellites, réclame sa femme que les pôkio ne relâchent pas parce qu'elle refuse d'apostasier, il entre en fureur, dénonce tout ce qu'il connaît de maison chrétiennes, et donne une liste de 53 personnes.

Après avoir arrêté la famille Nam Damien, de suite une escouade de pôkio se porte à la maison de Yi Augustin catechumène, arrêtent la belle-sœur de Nam Damien, son fils et une fille nommée Marie Kim brodeuse, qui échappées de chez Damien venaient d'entrer pour se sauver, et toute la famille, grands et petits. On arrêta la mère d'Augustin, vieille femme de 80 ans, dans la maison de Jean Yi, frère d'Augustin, à qui j'avais donné l'extrême onction en octobre de l'année précédente, mais que la Divine Providence avait guéri pour lui faire endurer des souffrances plus glorieuses et la décorer de la palme du martyr. En cinq maisons un vingtaine de personnes furent arrêtées. Le lendemain la brû de la veuve Seo et Kim Ignatius apostasièrent sans coup férir. Le mandarin voulut aussi renvoyer la vieille mère d'Augustin Yi avec un enfant de 8 ans parce que selon les lois ou coutumes coréennes on est exilé per gratiam quand on a atteint 70 ans. La bonne vieille eut assez de courage pour dire qu'elle désirait rester avec tous ses enfants et le mandarin le lui permit.

Dès le 7 mars on avait arrêté dans une grosse bourgade ou petite ville à une lieue de la ville capitale un nommé Choe Philippe, fabricant et marchand de vin. Sa femme, quoiqu'ayant apostasiée, ne fut pas moins arrêtée et conduite à la prison afin que les pôkio pillassent plus aisément la maison de cet homme un peu à son aise. Le mandarin leur fit subir une légère bastonnade et renvoya la femme apostate qui le surlendemain fit une fausse couche, et fit passer le mari à la prison tsiueu pghô.

Le 21 mars à 4 lieues de la ville furent arrêtés les frères Kim et leur fils. Je les avais administré en décembre de l'année précédente ainsi que tout leur village. Ils s'en tirèrent d'abord pour quelque argent, furent relâchés puis repris, flagellés et détenus en prison. On dit qu'ils ont été condamnés à mort. Leur mandarin les a dit-on prié d'apostasier, dites un mot d'obéissance au roi ce n'est pas si grande chose, votre Dieu vous le pardonnera, c'est qu'on en a rapporté.

Le 28 mars dans un faubourg fut arrêtée une catéchumène peu instruite avec son fils aussi catéchumène. Elle souffrit à plusieurs reprises de dures questions sans vouloir apostasier, mais malheureusement elle ne se fit pas scrupule de dénoncer 2 ou 3 familles chrétiennes avec qui elle avait des rapports. Elle resta généreusement en prison jusqu'au 20 avril que le président de la prison tsiueu pghô la renvoya parce qu'elle n'avait pas de nom chrétien. Elle réclama – je suis chrétienne – le magistrat : quel est ton nom – elle : je n'en ai pas – le magistrat : tous les autres en ont, tu n'es donc pas chrétienne.

Le 8 ou 9 avril Nam Damien passa à l'interrogatoire ainsi que Yi Augustin. Il ne fut pas très terrible, l'ornement, le bréviaire et la mitre ayant été pris chez Damien devinrent son affaire personnelle. Le mandarin craignant la rumeur que ces objets faisaient parmi le peuple et les pôkio voulut bien se contenter d'entendre dire que c'étaient des objets du Père Zhou martyrisé en 1801. Même il suggérait à Damien que dans l'assemblée des chrétiens lui Damien assis dans le fauteuil recouvert d'une peau de tigre s'en servait et Damien de répondre oui, et cela pour ne pas faire déclarer la vérité car les mandarins savaient et se le disaient à l'oreille : il y a 3 européens qui prêchent la religion chrétienne dans le royaume, il est clair et les satellites le disent haut que ces objets leur appartiennent. Mais ils n'osaient encore alors pousser les recherches, car disaient-ils quand cela deviendra à être prouvé juridiquement, il faudra les prendre et qu'en faire ? C'est une affaire trop grande pour un roi enfant et un petit royaume. Ce sont dit-on leurs propres paroles. Le mandarin employa tous les moyens pour faire apostasier Pierre Nam fils de Damien, enfant de 11 à 12 ans et le fils d'Augustin Yi de même âge, ainsi que sa sœur âgée de 15 ans. Ces chers et très aimables enfants devenus de petits héros par la grâce que leur a méritée Jésus enfant demeurèrent fermes ; ni caresses ni menaces ni supplices cruels mêmes, rien ne put ébranler leur foi. Ils furent donc transférés à la prison tsiueu pghô avec leurs parents. Quelle douce et sainte société ! dans 12 jours environ j'aurai le bonheur j'espère d'entrer dans cette route certaine et raccourcie qui conduit à la société de Dieu, des anges et des saints. Monseigneur y est déjà depuis 22 jours.

Le 11 avril la haute Magdeleine Yi, sa sœur, sa mère, sa nièce et deux autres vierges enthousiasmées de la ferveur des enfants fils et filles de Damien et d'Augustin furent au prétoire se présenter comme chrétiennes et voulant mourir en confession de cette foi. Le mandarin les fit chasser par deux fois, fermes et ardentes dans leurs désirs elle s'en allèrent à la ci-devant maison de Nam Damien devenue un poste de pôkio, se firent arrêter et conduire à la prison. Le mandarin après un cruel interrogatoire les fit conduire à la prison tsiueu pghô. Chose admirable dans ce peuple nous

avons souvent et très souvent occasion de gémir sur le sort de quelques apostats nouveaux et une sorte de consolation de réprimer les ardents désirs de plusieurs pour se présenter aux persécuteurs.

Le 12 Jacques Jeon, frère de Philippe, un de nos hommes d'affaires, son épouse malade et deux de ses filles aussi très malades l'une de 14 ans l'autre de 5, furent arrêtées et la maison pillée. Nous y avons 4 grandes cruches de vin de messe que les pōkio trouvèrent bon. Les deux autres enfants avaient été cachés et son frère Philippe que l'on recherchait principalement était absent. Jacques et deux veuves que l'on avait aussi arrêtées chez lui furent horriblement torturées pour dire où était Philippe et ensuite conduits à la prison tsieuen pghô. Sa femme et sa fille comme malades ne le furent que très légèrement et on ne les conduisit pas non plus à la grande prison.

Le 15 Agathe Jeon pour avoir donné l'hospitalité à Pak Lucie fut arrêtée avec elle et sa nombreuse famille. Car François Pak, neveu de Lucie, saisi de frayeur, avait vendu pour un tiers de prix sa maison qui était dénoncée s'y était retiré depuis 2 jours avec tous ses meubles et toute sa famille. Une vieille veuve leur compagne hors d'elle-même apostasia de suite et alla droit trouver Monseigneur pour se confesser de ce péché et selon que nous l'a rapporté Monseigneur fut très mal reçue. Vous devinez comme elle fut reçue. Ce sont les expressions de Monseigneur. Tous les autres tinrent fermes d'abord et souffrirent avec courage les supplices qui furent plus horribles contre Agathe Jeon et Pang Lucie parce qu'elles étaient kong-niu c'est-à-dire vestales ou vierges de la cour employées à la garde d'honneur et dans les sacrifices aux tablettes des rois. Pang Lucie les mains liées derrière le dos les yeux modestement baissés d'un air paisible et avec un visage serein qui annonçait la paix de sa belle âme adressait à Dieu de ferventes et continuelles prières, répétant mille fois les doux noms Jésus Maria, ce qui est commun à tous nos chrétiens, ne proférait pas les moindres plaintes pendant que sous un nombre de coups de verges on lui rouait cruellement les jambes. Ces supplices passés il s'agit de les transférer à la grande prison. Alors la famille de François Pak, toute païenne, accourut et occasionna malheureusement l'apostasie de tous leurs parents de 11 personnes qui avaient été arrêtées et avaient d'abord généreusement confessé la foi. Il ne resta que les deux kong-niu Agatha Jeon et Lucia Pang, tous les autres apostasièrent. Les chrétiens plus connus se trouvèrent en peu arrêtés et les prisons remplies, après quoi il y eut quelque relâche en fait d'arrestation.

Le président du tribunal fit son rapport à Yi Tajin ministre chargé du pouvoir exécutif qui en refera à la Grande Reine et lui présenta un rapport dans lequel il ne nomme pas la Religion chrétienne mais un rejetton des sectes infâmes pe lin kiao et heuang kin, sectes qui exercent la vigilance de l'Empereur et des gouvernementaires de Chine. Il exagéra le nombre de ses sectateurs et les couvre des plus noires calomnies, de ne point reconnaître leurs parents, d'être rebelles au roi, de ne point observer les devoirs sociaux et surtout de se faire une joie et un bonheur de souffrir et mourir pour leur religion, pires en cela que les animaux qui craignent la douleur et la mort ; il y parle de la mitre, du livre, et de l'ornement comme d'objets singuliers de superstition et propose d'employer la sévérité des lois pour la détruire. En Chine le style est que les projets qu'on propose à l'Empereur poussent les choses à l'excès et à la dernière sévérité et sa Majesté dans sa réponse en rabat toujours plus des deux tiers, ce qui fait que les peuples louent la clémence de leur souverain. Mais ici la Reine, trop précipitée, sans avoir consulté Kim Tajin son frère, avant sa maladie régent du royaume reconnu pour habile et alors assez refait pour pouvoir lui donner un bon avis, ajouta encore au rapport du ministre ennemi de notre Sainte Religion. Selon sa réponse, en 1801 on n'avait pas assez exterminé les chrétiens, ils avaient repullulé, à présent il fallait couper l'herbe et en arracher les racines. Ce sont ses termes, et établir dans les 8 provinces l'okatchaktong qui constitue 5 maisons sous la surveillance et la responsabilité d'un seul homme et fait que nul ne peut déloger ni recevoir d'hôtes secrets, afin de prendre tous les chrétiens. Et nous européens chrétiens comment et où nous trouvions-nous ? Cependant nous avons vécu avec et entre tout cela jusqu'à ce jour et je ne désespérerais pas d'y vivre encore plus longtemps si Notre Seigneur Jésus Christ par l'organe de Monseigneur Imbert son vicaire sur cette terre ne nous appelait dans la voie certaine du salut et du ciel par les prisons et les tourments de Satan en Corée.

Cet ordre de la Grande Reine d'exterminer les chrétiens parut le 19 avril, il étonna beaucoup de monde et surtout le président du tribunal tsieuen pghô. Ce juge avait dit quelques jours auparavant au petit Kim Tajin notre protecteur que l'ordre royal lui prescrivait de tenir séance tous les jours même les jours de sacrifices auxquels le barreau est vacant ordinairement, afin de traiter vite l'affaire des chrétiens et de les juger selon la sévérité des lois. Il avait ajouté même qu'il les renverrait hors de cause. Le 20 il commença par renvoyer à la prison pghô tchang le fils de Damien. le fils et la fille

d'Yi Augustin et la nièce de la haute Magdeleine Yi âgée de 14 ans, sous prétexte que la loi ne permettait pas de les juger au tribunal des crimes capitaux malgré les supplications et les larmes des parents et des chers et aimables enfants. La grâce de notre bon Jésus les soutint. Ces quatre petits héros et héroïnes chrétiennes sont toujours demeurés fermes malgré les supplices qu'on leur a fait endurer à plusieurs reprises et surtout la faim car nos gens ne pouvaient leur faire passer aucun soulagement.

Les ministres de Satan se sont en vain efforcés à leur faire accroire que leurs parents avaient apostasiés et étaient retournés à leur maison : que mes parents aient apostasié ou non c'est leur affaire, répondaient chacun de nos aimables enfants, pour moi je ne puis renier me séparer de mon Dieu que je sers depuis mon enfance. L'affaire des chrétiens prenant une tournure terrible et leur jugement tendant à la mort, il renvoya absolument sans supplice et sans apostasie par honneur pour son grand âge la mère de Yi Augustin et Yi Joan avec un enfant d'Augustin âgé de 8 ans un apostat Philippe Tsay qui avait heureusement confessé la foi depuis le 7 mars jusqu'à ce moment où il eut le malheur de succomber, et une brave et forte catéchumène quoique professant la foi chrétienne parce qu'elle n'avait pas de nom chrétien.

Le 21 Nam Damien, Yi Augustin et leurs co-prisonniers subirent un nouvel et terrible interrogatoire. Le président rappella l'affaire de la mitre, du livre, et des ornements, il réfuta les réponses fausses que lui avait données Damien dans le premier interrogatoire. Ces objets sont neufs, comment peuvent-ils être des objets du père Tchou mort en 1801 ? etc etc...il lui fit briser les os des jambes et le fit rouer de coups de verges sur les bras, sur les cuisses, et sur tout le corps ; il le mit sans connaissances et il y resta pendant 4 jours sans donner des marques ni espoir de vie mais la Divine prov. qui sans doute voulait seulement lui faire expier sa réponse mensongère et le réservait à un plus glorieux martyr lui rendit peu à peu la santé.

On brisa également les os des jambes de Lucie Pang et Agathe Jeon. Le sang, la moelle, les chaires en lambeaux, offraient un spectacle que les démons seuls et leurs ministres peuvent regarder et faire endurer sans horreur et sans compassion. Ce président dénaturé admirait seulement leur patience et la sérénité de leur maintien, le lendemain elles se trouvèrent miraculeusement guéries. Les autres examinées ce jour souffrirent moins. Les jours suivant il en examinait six chaque jour. Tous souffrirent plus ou moins cruellement. L'épouse de Damien, qui avait eu l'imprudente et coupable faiblesse d'imiter et répéter les mensonges de son mari, fut des plus maltraitées ; on lui brisa aussi l'os des jambes. Cette femme d'un caractère fort et intrépide, quoique d'une petite complexion et capable de parler, ainsi que quelques autres chrétiens et chrétiennes dont les noms ne me sont pas parvenus, pulvérisèrent les calomnies des païens sur le culte à rendre aux parents, l'observation des devoirs sociaux etc. Surtout ils et elles relevèrent la modestie et la chasteté chrétienne qui règlent non seulement le corps mais l'esprit et le cœur ; ils et elles firent autant que leur facultés le leur pouvaient suggérer ressortir et briller mille points de notre sainte doctrine, tellement que les auditeurs et le président surtout étaient dans l'admiration. Ils et elles prouvaient l'obligation de refuser l'apostasie qu'on leur demandait au nom du roi par *l'Oportet obedire Deo potius quam hominibus*, mais avec de simples et si propres expressions et comparaisons que le président leur applaudissait puis ensuite à une vierge de 22 ans nommée Lucie qui raisonnait plus sciemment et plus fortement : mais en sçait-tu plus long que le roi (enfant de 12 ans) et les mandarins ? Notre Sainte religion est si vraie et si belle que si le roi et les mandarins voulaient l'examiner, de suite ils l'embrasseraient. Dans les diverses séances qu'il tint jusqu'au 30 avril il en condamna 40 à mort et fit présenter le jugement à l'approbation du conseil royal.

Ce nombre épouvanta le ministre et surtout la Reine. Ils s'attendaient à ce que les chrétiens apostasieraient pour se sauver la vie. Ils répondirent : mettre les chrétiens à mort c'est accéder à leurs désirs, il faut recommencer les tortures, les forcer à apostasier et les renvoyer chez eux. Le cruel président recommença donc les supplices avec une nouvelle cruauté, principalement envers ceux qui avaient moins souffert dans les interrogatoires précédents. Augustin Yi fut des plus tourmentés il eut comme les jours d'avant Lucie Pang et Agathe Jeon et la femme de Nam Damien, Marie Yi, les jambes rompues sous les coups. Une femme eut le malheur d'apostasier dans les tourments. Elle était condamnée à recevoir 30 coups de verges sur les jambes, elle apostasia au 25 coup. Relâchée, elle a été reprise et confesse généreusement sa foi et répare sa faute. Le président, voyant que les supplices ne réussissaient pas à faire apostasier, déchaîne contre eux les prisonniers païens, les chargeant de molester les chrétiens jour et nuit de d'injures et de coups. Ce moyen lui réussit en partie, les

infortunés Jacques Tcheu, père de notre Philippe, François Tay, son fils et un autre chrétien vaincus par ces vexations continues apostasièrent. L'épouse de Jacques Tcheu de la prison Pghô Tchang où elle était malade avec ses deux filles apostasia sans coup férir sitôt qu'elle eut appris l'apostasie de son mari et sortit avec sa fille de 14 ans aussi apostate et une enfant de 5 ans. Ces apostasies nous causèrent une peine particulière. Cette femme et son enfant n'avaient plus que quelques jours à souffrir dans la prison, lieu certain de salut pour elle, et seraient sorties hors du danger de tomber en enfer par une espèce de martyr. Jacques était un chrétien d'une piété exemplaire. Le président vraisemblablement pour porter les confesseurs à apostasier fit rendre aux apostats leurs meubles, leurs maisons, et tous leurs biens. Il fit rendre également aux apostats arrêtés en janvier leurs maisons et tous leurs biens. Les pôkio, ayant tout dilapidé, voulaient rendre l'argent de la vente des meubles, non il leur fallut rendre les objets même ou en acheter de semblables à l'arbitrage des apostats et selon la liste qu'ils présentèrent. Sur cet article le président se montra inexorable. Après plusieurs séances jusqu'au 9 mai 33 confesseurs restèrent fermes et furent pour la seconde fois condamnés à mort. La sentence fut de nouveau présentée au conseil royal et de nouveau rejetée avec ordre de recommencer les tentatives d'apostasie avec motifs propres à chacun individuellement.

Sur ces entrefaites le 3 mai nos chers commissionnaires à Peking, Yu Augustin et Charles Tchao arrivèrent heureusement à Seoul, capitale du royaume, mais ils n'apportèrent aucun livre ni objet de religion, parce que pendant la persécution de l'année dernière à Peking Joseph Wang avait caché nos livres et effets. Or il était absent au temps où nos commissionnaires coréens les demandaient et les prêtres chinois qui nous aident en Chine à cause de nombreux traîtres ne purent se rendre à Pékin ni gérer nos affaires. Tang Tcheng ouen, originaire du Setchuen horloger établi à Peking dit à nos commissionnaires que la majeure et meilleure partie de nos effets étaient enfouis dans sa boutique mais que ne sachant ni latin ni français il ne pouvait livrer les objets que nous demandions et il ne leur livra rien. Ils n'apportèrent que nos lettres, un synode du Setchuen que Mr Mouly eut la charité de nous envoyer de Sanhaifou où nos gens le virent avec une très abondante aumône de nos frères fidèles de France, dont une très grande partie est tombée entre les mains des persécuteurs et de leurs agents.

Ce même jour 3 mai les pôkio à deux lieues de la ville allaient arrêter Kim Antoine, un excellent chrétien, lorsqu'au bruit il s'enfuit ainsi que sa femme et une de ses sœurs. Colombe, sa sœur aînée âgée de 26 ans, et une autre sœur âgée de 24 ans furent arrêtées avec son enfant de âgé de 3(5?) ans qu'ils remirent aux païens du quartier. Le pôtchang président du tribunal par caresses et mille belles paroles exhorta longtemps Colombe et sa sœur à apostasier, puis ayant appris qu'elles n'étaient pas mariées il leur en demanda raison; Colombe lui répondit que c'était pour garder la virginité, car ajouta-t-elle les chrétiens qui gardent la chasteté font une œuvre agréable à Dieu. Les autres vierges emprisonnées en avril n'avaient osé parler si clairement, elles s'en étaient tirées en disant qu'elles n'avaient pas trouvé de parti de leur goût ou convenable et qu'ainsi, surtout à cause de leur pauvreté, elle avaient ainsi vieilli. Il y a en cela du *non secundum rem veritatem*, néanmoins Dieu veuille les préserver de plus grandes fautes et après avoir lavé ces fautes dans leurs peines elles gagneront encore la palme du martyr. La mère de Colombe, que j'administrai il y a deux ans dans la maladie dont elle mourut, était une des meilleures chrétiennes que j'aie connues en Corée. Son frère, ses sœurs, qui sont 5 toutes à son instar ont voulu garder la virginité, une est morte comme de chagrin d'avoir été fiancée ou des suites de ce chagrin, sont et ont toujours été de nos plus exactes et de nos plus fidèles observantes. Colombe hors de la prison avant d'être en prison était un modèle de vertu, en prison elle soutient ses exemples antérieures. Sa candeur son ingénuité et toutes ses vertus sont encore un modèle pour ses co-prisonnières et pour les vierges de Corée qui naîtront après nous. Le mandarin dépourvu de tout sentiment de pudeur et d'honneur fit totalement dépouiller Colombe et sa sœur, leur fit ensuite rouer de coups les os à toutes les jointures et à cinq reprises leur donna la question aux jambes; leurs os pliaient et ne rompaient pas, ces pieuses vierges souffraient ces supplices avec un air serein et content, sans jeter ni cris ni soupirs, ne prononçant pas même à haute voix les doux noms de Jésus et de Marie comme tous les autres suppliciés, pratique qui fait enrager les pôkio et les mandarins tellement que l'on appelle les chrétiens Jésus Maria. Ainsi, quand on prit Paul Ting notre commun et principal introducteur, nous avons arrêté aujourd'hui un grand Jésus Maria dirent les pôkio. Nos ferventes héroïnes intérieurement s'entretenaient en silence avec notre bon Jésus qui les soutenait et portait la plus pénible partie de leurs croix. Les souffrances ou tourments sont supportables ont dit les apostats, tant qu'on n'a pas apostasié mais une fois que l'on a apostasié il n'y

a plus moyen d'y tenir. Le mandarin attribuant leur impassibilité à la magie, leur fit écrire sur le dos des caractères antimagiques qu'il perça de treize coups d'allènes rougies au feu. Vives douleurs ! elles restèrent comme impassibles. Alors il leur dit : je vous marie à tous les pôkio et les prisonniers et à ceux-ci de même abusez en comme vous voudrez. Notre bon Jésus notre Divin maître leur seul protecteur ne les abandonna ; il les rétablit miraculeusement en santé et leur donna une force telle qu'elles pouvaient se défendre de dix hommes à la fois. Elles restèrent en cet état toutes nues pendant deux jours dans la prison des hommes et enfin les pôkio honteux leur rendirent leurs vêtements et les firent passer dans la prison des femmes. Ces deux vierges ne sont pas les seules qui aient subi cette infamie. Les pôkio dépouillaient les vierges, les jeunes femmes et les veuves de leur corset et de leur jupon, ne leur laissant que le caleçon sitôt qu'ils entraient dans leurs maison et les arrêtaient. Cependant on n'a pas entendu qu'aucune ait été violée, on sait que les deux si honteusement maltraitées ne l'ont pas été.

Le ministre persécuteur Yi Tajin ayant sçu que les pôkio se ralentissaient à arrêter les chrétiens parce qu'ils ne leur était plus libre de piller et voler et que même ils avaient été obligés de réparer ad amussim leurs brigandages, en fit son rapport à la reine Grand-Mère, lui insinuant de permettre le dépouillement des chrétiens comme auparavant. Cette fois elle ne succomba pas à la suggestion, au contraire elle approuva fort la pratique du président du tsieuen pghô de faire restituer les choses volées et pillées. Elle ordonna en outre que si dans la maison arrêtée il se trouvait quelqu'apostat les meubles et biens lui restassent, sinon aux plus proches parents et à défaut de parents que les biens de la famille arrêtée fussent confiés à un propriétaire du quartier qui en serait solidairement responsable. Ce nouvel ordre ajouta encore au ralentissement des pôkio à prendre les chrétiens, l'ordre d'établir la surveillance de 5 en 5 maisons o ka tchak tong s'établissait lentement et à contre cœur dans les faubourgs et certains quartiers de la ville. Il en a été de même dans la province de Chungcheong-do. On ne l'a établi que dans bien peu d'endroits. Dans la province de Jeoll-do il a été plus exactement établi mais cela n'a eu aucune suite nulle part et il est devenu insignifiant ; aujourd'hui c'est ainsi qu'en parlent les chrétiens et les payens : l'o ka tchak tong ne signifie rien.

Le 9, Colombe et sa sœur avec trois autres furent transférés dans la grande prison et complétèrent de nouveau le nombre de 40 confesseurs. Ils nous écrivaient les lettres les plus édifiantes, surtout Colombe Kim, Lucie Pang et l'épouse de Damien. La prison était vraiment le séjour de la paix, de la sainteté et du bonheur, le chemin du ciel. Monseigneur y est et j'y serai j'espère dans 11 ou 12 jours.

Le 12 Colombe comparut devant le président du tsieuen pghô et lui fit ingénument le récit naïf de l'injure que sur sa sœur et en sa personne on avait fait aux mœurs publiques du royaume. Le président, vivement affecté de cet horreur, en fit son rapport au conseil royal. Nous n'avons pu savoir quelle aura été la réponse ; il paraît qu'on s'y est contenté de baisser les yeux et de rougir. Mais le président ne se contenta pas de cela ; il fit une verte sermonce au président du tribunal pô-cheng, fit mettre 4 pôkio en jugement, et en condamna 2 à l'exil, où ils partirent le surlendemain. Ce même jour 12 mai Protais Jeon, qui avait eu le malheur d'apostasier dès la prison au commencement de la persécution et qui retourné dans sa famille ne s'y nourrissait que de ses regrets et de ses larmes, vint dans la rue se jeter aux pieds du président au sortir du tribunal, le supplier fondant en larmes de le remettre en grâce en prison, qu'il mourrait de chagrin d'avoir apostasié. Est-ce de tout ton cœur ? répondit le président. Oui, sans doute, répliqua Protais. Eh bien, va à la prison, et notre Protais d'y courir, le cœur content et plein d'une joie qu'augmentèrent encore les félicitations des autres confesseurs. Il avait scandalisé les confesseurs des deux prisons et plus particulièrement ceux de la première. Le 19 il y fut renvoyé, le 20 le président de ce tribunal lui fit donner 15 coups à mort car les coréens ont cette cruelle adresse de battre à mort ou à vie et la nuit il mourut martyr de son repentir et de sa foi.

Les arrestations paraissaient suspendues, le président las de torturer ces pauvres innocentes victimes chrétiennes leur fit comme en père une exhortation à l'apostasie : un mot d'obéissance au roi ne sera pas un si grand péché. Les autres criminels me demandent la vie mais avec vous d'un ordre renversé il n'en va pas ainsi. Je vous l'offre, c'est à moi à vous demander à ce que vous veuillez vivre. Nos fervents et inébranlables confesseurs s'en tirèrent par une réponse polie et honnête. Augustin Yi le pria de lui rendre ses deux enfants qui étaient très exposés dans la première prison, surtout sa fille de 15 ans seule sans parents. La femme de Damien demanda la même grâce pour son cher fils. Eh bien, toi, dit le mandarin à Augustin, apostasie donc toi et je te renvoie ainsi que ta

femme et tes enfants sans qu'ils apostasient ; je ne puis apostasier, répondit l'intrépide confesseur et il fut de nouveau condamné à mort, ainsi que Damien Nam comme collecteur de la mitre, livre et autres objets religieux ; Pierre Kouen pour avoir coulé des crucifix et médailles en quantité ; Lucie Pang parce qu'elle avait quitté la cour et sa charge de vestale ou gardienne de la tablette du roi dernier mort ; l'épouse de François Tay pour n'avoir imité l'apostasie de son malheureux mari ; Agatha en prison depuis 2 ans et demi et sœur d'une vierge morte martyr le jour que Mr Chastan entra à Uiju, ville frontière de Corée. Barbara Han, Magdalena Kim et Agatha Yi, toutes 4 en prison et condamnée à mort depuis 2 ans ½ mais dont l'exécution avait été différée. Après 3 jours de débats au conseil la sentence fut entérinée et le vendredi 24 fête du Sacré Cœur à 3 heures après midi, heure à laquelle Notre Divin Jésus avait donné sa vie et son sang pour nous et pour eux, ces heureuses victimes eurent le bonheur de donner aussi leur vie et leur sang par amour pour lui, ils furent décapités sur la place publique hors la porte de l'ouest. Les habits des exécutés devenant la proie du bourreau ; ils souffrirent selon l'impudique coutume l'avanie de la dénudation mais ils avaient prévu cela et s'étaient ceint les reins d'une pièce de toile qu'on leur laissa pendant l'exécution. Leurs corps restèrent 3 jours sur la place publique selon les lois du pays et le lundi 27 au petit point du jour Monseigneur parvint à les faire enlever et inhumer dans un petit terrain qu'il avait fait acheter ad hoc en forme de fer à cheval ouvert à l'ouest dans un lieu qu'on appelle o ya ko kê. J'aurais bien voulu nous écrivit Monseigneur comme dans noble et heureuse Europe les faire envelopper de parfums et d'étoffes précieuses mais ç'aurait été trop exposer l'homme dont je me servais pour cette sainte œuvre, on se contenta donc de les vêtir d'un caleçon et d'une chemise chacun selon son sexe puis envelopper et lier dans des nattes ; la seule Lucie Pak a eu un petit cercueil donné par son lâche neveu. L'épouse de Tay François fut par lui et sa famille enterrée ailleurs. Voilà des patrons et des reliques en abondance si jamais la religion devient publique en Corée comme il y a lieu de l'espérer.

Avant et après le martyr de nos illustres confesseurs, le président du pôtcheng, piqué des reproches du président tsieuen pghô à cause des outrages faits à Colombe et à sa sœur et fâché des fortes restitutions qu'ils avaient eues, à faire à coup de verges redoublées en fit apostasier un certain nombre et mourir d'autres ainsi un nommé Joseph Tchang, baptisé et confirmé par Monseigneur en 1838 et un riche et peu fervent chrétien marchand de soirie. Le 27 la nièce de la haute Magdaleine Yi enfant de 14 ans mourut de misère et des suites des tourments, elle était volontairement entrée en prison le 11 du mois précédent. Pendant un certain espace de temps sur la fin de mai et dans les premiers jours de juin il y eut une apparence de bonnace à la tempête. On ne parlait plus des chrétiens qui restaient en prison. Le président du tribunal criminel tsieuen pgho, fatigué de condamner et torturer des personnes qu'il connaît innocentes, refusa de juger et voulait donner sa démission. Son second pour les mêmes motifs l'a donnée. On parlait de les laisser mourir de faim et de misère en prison. Une fièvre putride en avait attaqué plusieurs. La malpropreté et le grand nombre réunis dans un petit local y avait probablement donné lieu. Une pauvre veuve en mourut le 2 juin.

Dans la province de Jeolla-do 5 chrétiens en prison depuis 13 ans et condamnés à mort furent exécutés et décapités à Jeonju, métropole de la province, le

3 confesseurs en prison à Daegu, métropole de Gyeongsang-do province sud-est depuis condamnés à mort furent aussi décapités.

Quoique le calme parut se rétablir et que les pôkio disaient-on eussent reçu ordre de ne plus arrêter de chrétiens, Monseigneur crut plus avantageux de se retirer à la campagne. Il partit le 3 juin et arriva le 6 chez Son André sur la rive de la grande baie de nêpo.

Le 28 juin on rapporta que le nouveau président du tribunal tsieuen pgho mettait la plus grande activité à faire apostasier nos chers confesseurs. Sans leur faire souffrir de très durs tourments il ne les fait pas moins vexer par de fréquentes et dès lors douloureuses bastonnades. La belle-sœur de Damien Nam a eu le malheur d'apostasier et s'en est retournée avec son enfant, une vierge vaincue par les tourments a eu le même malheur, funeste apostasie après plus de deux mois de douloureuse prison. Après avoir entendu deux fois courageusement leur sentence de mort et vu le ciel ouvert prêtes à y entrer, funeste apostasie !! deux autres veuves âgées ont terminé dans cette prison leur pénible existence par une martyr qui pour être moins glorieux n'en est pas moins vrai et méritoire selon St. cyprien.

Le beau frère de Pierre Kouen, André pak, d'après son apostasie et sa sortie de prison s'était rendu l'inhumateur des martyrs et après cette Sainte œuvre, comme auparavant, le serviteur des prisonniers. Les pôkio après l'avoir observé en vain pour savoir d'où il tirait tant d'argent qu'il portait

aux prisonniers, l'ont enfin arrêté et cruellement torturé. Nos agents lui remettaient les aumônes au premier endroit convenu pour se rencontrer dans les carrefours en pleine rue en pleine place mais néanmoins secrètement.

Yi Johan, un de mes anciens catéchistes vint de Seoul nous apporter les affligeantes nouvelles suivantes : le 7 juillet il y a eu grand conseil d'état dont le résultat un nouveau décret de persécution approuvé par la Reine. Dans ce décret on fait faire à la reine une forte sermon contre les pòkio et le juge du tribunal criminel tsieuen pgho, sur leur lenteur et leur paresse à exterminer les chrétiens. Elle leur a ordonné de pousser l'affaire vivement, sans quoi ils seront coupables à tout le royaume... de suite après cet ordre ce jour même et les jours suivants 8 et 9 la persécution fut comme la grêle. Des apostats renvoyés furent de nouveau arrêtés.

Le 9 l'épouse de Charles Tchao, un de mes deux principaux introducteurs de Pien Men, celui qui le premier dit le père peut entrer en Corée. un de mes premiers catéchistes. devenu commissionnaire à Pekin parce qu'il était le plus capable, le seul connu capable de gérer ces sortes d'affaires, son enfant de 4 mois, son beau-père et sa belle-mère avec un enfant de 6 mois, l'épouse le fils la sœur et la belle mère de Sieuen Charles catéchiste de Mr Chastan, furent arrêtés dans une maison vacante de la mission où ils venaient d'arriver pour la conserver et aussi être un peu plus au large et fuir le danger auquel ils se croyaient plus exposés dans leur petite maison. C'était pour une semblable raison de peur que les ci-devant habitants de cette maison de la mission l'avaient abandonnée. Notre cher Charles Tchao était absent quand il entendit que les pòkio s'étaient emparés de son habitation et des habitants, il ne retourna pas pour s'en assurer et il fit bien. Se croyant sans moyen d'échapper et au désespoir de pouvoir se sauver il fut à Houtong notre maison principale, dire à Paul Ting que tout était perdu pour lui, qu'il allait se rendre en prison. Il ne prit pas le temps de réfléchir et ne trouva pas non plus gens capables de le détourner de son projet précipité prématuré et inutile. On dit qu'il arriva à la prison avant sa chère épouse même. Ni apostasie ni or ni argent ne peuvent le tirer des griffes des démons incarnés qui torturent nos très chers frères. Il est un des trois qui avaient écrit et signé les lettres au Souverain Pontife et à feu Monseigneur Bruguières qui avaient promis de l'introduire en Corée et qui m'y avaient introduit à la place de ce vénérable prélat, le catéchiste et commissionnaire titre des affaires de la mission et des chrétiens avec les européens et les chinois à pekín etc...aussi disent les chrétiens avec le pauvre Charles Tchao et consorts il ne s'agira pas d'apostasie. Il le savait de long temps et il s'attendait à ce que la Divine providence a permis qui lui soit arrivé. C'est un des meilleurs chrétiens de Corée. Ses semblables sont rares. Dieu veuille le conserver et le continuer un de ses adorateurs perpétuels. La mission a perdu une multitude d'effets en marchandises chez lui et bien d'autres. Il s'en fallait bien qu'il eut débité ses marchandises et achevé de perdre plus de 345 louis qu'il nous avait apporté cette année. Mr Chastan et moi n'avons pu rien en recevoir et ne recevant d'ailleurs rien de nos chrétiens pauvres comme des pierres presque tous, il en meurt de faim ; nous avons été obligés de faire mendier ; ce qui en cherchant à nous cacher des chrétiens imprudents comme des païens n'était pas chose facile. Mais c'est une misère humaine qui tire à sa fin et n'est que le préambule de celle que nous allons endurer en prison dans peu de jours.

Des judas, inter quos un Kim joon yang-pan noble par origine bâtarde, fils né d'une concubine, originaire et habitant de Seoul, Kouak, jeune homme d'environ 25 ans ci-devant domicilié et peut-être originaire de bousasan Gongju niteunneuki. Son père Pierre Kouak était catéchiste du lieu, ont déclaré aux mandarins et en public qu'il y a dans le royaume trois européens qui y prêchent la religion chrétienne. Après quoi Tchao et Yi Tajin ont donné ordre de nous arrêter en envoyé Kim joan avec une escouade de pòkio, et Kouak avec une autre avec en outre quelques centaines de pòkio pour nous arrêter.

Le 17 Augustin Yu, interprète du chinois et coréen à la cour, un des 10 petits mandarins qui vont chaque année à Pekin ad***** émérite depuis 3 ans, grand et intime ami du ci-devant régent Kim Tajin frère de la reine persécutrice, (la maladie démence de ce régent causant sa spoliation du pouvoir principal a laissé ouvrir la porte à la persécution que ce brave régent quoique revenu à la santé ne peut plus arrêter ; il a même à craindre pour sa vie. Plusieurs païens disent Kim Tajin le frère de la Reine et un autre Kim Tajin notre protecteur et comme rapporteur des affaires de la cour et un Kouen Tajin aussi puissant et brave homme ami des deux Kim Tajin et loin d'être notre ennemi ; ces trois Tajin sont chrétiens, ils ont peut-être le désir de l'être c'est certain pour le second, Kim Tajin, mais ils n'en auront pas le courage ; leur parti aussi est presque aussi fort et plus au fait de gouverner dit-on que leur opposant Tchao Tajin et les siens mais item c'est Tchao qui maintenant et l'exerce

contre nous en dépit dit-on de Kim Tajin qui laissait les chrétiens et nous vivre tranquilles. Avec les titres et les dignités susdites notre cher Augustin Lieou avait à Peking lui-même de sa propre main écrit les lettres au Souverain Pontife et une à feu Monseigneur Bruguière, c'était lui principalement qui parlait et traitait nos affaires avec Ouang Joseph notre procureur. C'est sous sa sauvegarde que l'on a introduit tous les objets religieux entrés en Corée depuis une douzaine d'années. Ce brave chrétien lorsqu'il fut démis de sa faculté d'aller à Peking, sous prétexte de vouloir y faire les affaires du roi et de Kim Tajin le régent avait réussi à obtenir cette faveur et toutes les bonnes du régent et faisait les nôtres. Le 17 il fut arrêté avec son fils aîné et une quantité de livres et objets religieux déposés chez lui. C'est un chrétien d'une conscience délicate et vigilante, un des plus fervents et des plus dévots du royaume. Encore avec celui il ne s'agit et ne s'agira pas d'apostasie. Dans le même temps furent arrêtés Pierre Hong et son épouse qui allaite un enfant de 6 mois, le brave Pierre Hong avait fui la maison paternelle et l'espoir à une certaine fortune pour vivre dans la pauvreté mais en chrétien ; une fille nommée Marthe et une autre échappée de sa famille pour professer la seule sainte et salutaire notre religion chrétienne ; Antoine Kim, sa mère, sa belle sœur, et tout petit neveu. Kim Antoine était un célèbre scribe de livres chrétiens dont il professait bien la doctrine, il avait su profiter des leçons et de l'exemple de sa vertueuse mère qui pendant un long veuvage avait élevé et soutenu ses 5 garçons et sa fille en femme chrétienne.

Le 19 ou 20 les pōkio entrèrent à Houtong à notre maison principale et dirent qu'ils reviendraient le lendemain. On en avait ôté la meilleure partie des objets de religion. Il n'y restait que quelques images de Monseigneur et autres petits objets gardés par Paul Ting, sa vieille mère sa sœur une esclave et deux servantes. Depuis mon entrée en Corée en janvier 1836 ces braves gens avaient toujours demeuré avec moi et avec nous, me soignant avec le respect les soins et toute l'attention imaginable. Surtout Elizabeth sœur de Paul qui a conservé la virginité et dont vous ferez sans manifestation bientôt la fête au commun des vierges martyrs ; c'est une vierge pleine de mérites devant Dieu j'aime à le croire et certainement devant les hommes. Paul a été l'introducteur de chacun de nous trois successivement et aussi notre catéchiste puis quoique déjà vieux il était devenu élève ecclésiastique. Monseigneur lui faisait étudier la théologie chinoise du Chansi et il s'y appliquait et préparait admirablement ses leçons. C'était un chrétien fervent et tout adonné à christianiser ses compatriotes et entretenir la religion dans son pays, dès sa plus tendre enfance, après le martyr de son père, en bas âge retiré avec sa mère et sa sœur dans les gorges des montagnes de Taniang il y vivait et étudiait de toutes ses forces la religion chrétienne chez Laurent Kim père de François qui signa à Peking les lettres au Souverain Pontife et à Monseigneur Bruguière en 1835, écrivant des livres chrétiens, puis dès qu'il fut en âge et qu'il en eut l'occasion après avoir quêté l'argent qui lui était nécessaire il alla à Peking avec Augustin Lieou et Charles Tchao, demanda un prêtre, lors des demandes en 1826 et 28. et rapporta en Corée des sommes d'images, quantité de reliquaires et médailles chapelets etc. A l'arrivée des pōkio pour les arrêter il empêcha le tumulte, parla doucement aux pōkio, leur demanda à ce sa mère sa sœur et les deux servantes ne fussent conduites que le soir, ce que les pōkio lui accordèrent en qualité de noble comme il l'est véritablement ; son oncle paternel en cette qualité était premier secrétaire du roi après la mort duquel eut lieu la persécution de 1801. Arrivé en prison il eut la consolation, dit-on, d'être logé avec ou non loin de sa mère, sa sœur et une trentaine d'autres anciens confesseurs. Il arrangea quelques petites difficultés qui s'étaient élevées entre les deux enfants confesseurs, le fils de Damien et celui d'Augustin.

En ce même temps, le vendredi 19 Juillet, jour de St Vincent de Paul, Yi Jean baptiste frère d'Yi Augustin martyr le vendredi 24 du mois précédent Magdeleine Yi peut-être la fille d'Yi Augustin, âgée de 15 ans et Kim Julietta kong-niu fille de la cour mais dont elle était sortie depuis longtemps ainsi que 5 autres dont je n'ai pu aucunement apprendre les noms reçurent la glorieuse palme du martyr, Yi Jean après avoir eu les jambes rompues fut miraculeusement guéri. Magdeleine Yi est cette fille courageuse qui était enfin après plusieurs instances parvenue comme malgré le persécuteur parvenue à se faire au rang des souffrants pour le nom et la gloire de Jésus Christ avec 5 autres compagnes. Kim Julitta était une intrépide dévote que l'on avait peine à tirer des dangers ou empêcher de les occasionner ; l'été de 1838 elle m'apportait tous les dimanches des raisons à l'occasion desquelles elle assistait à la messe, principale raison de sa venue quoiqu'on lui eut bien intimé que les dangers et autres circonstances non seulement la dispensaient de ce précepte ecclésiastique mais devaient être une raison pour elle d'observer et sanctifier les saints jours de dimanche et de fêtes chez elle. Si on insistait quelquefois elle pleurait, elle l'a fait chez Monseigneur. La fille d'Augustin va être

de famille de saints, son père, son oncle et elle sont martyrs, sa mère et son frère confessent Jésus Christ en prison, sa grand'mère de 80 ans voulait mourir avec ses enfants en prison pour la gloire de Dieu

Le 31 juillet sur les 7 heures du matin sur trois petits villages de chrétiens à Sourizan deux furent dévastés ; 60 chrétiens arrêtés entre autres le père et la mère de Thomas Choe, élève coréen vers Macao qui sont en prison et seront martyrs pour la gloire de Dieu et le salut de leur ou avec leur malheur éternel, car l'affaire de leur cher Thomas leur ferme la porte à tout espoir de vie en ce monde et 11 autres convillageois du reste ce sont de nos plus dévots et de nos plus fidèles observants. Ils ont généreusement confessé la foi jusqu'à ce jour et sont bien loin de penser à la renier.

Voici une note et plan pour reconnaître les tombeaux des 8 premiers saints martyrs de cette persécution

Keihai 4 lunæ 12 die martyres, 15 die sepulti in loco nomine O ya ko kê
parvo monte in forma semicirculari
de fer à cheval vergit ab oriente
ad occidentem circiter hocce modo
in charact. sinicis sic describitur
ut ibidem videre est

oriens

	Y. Lucia Pak	Y. Petrus	Y. Augustin Yi	Y. Damianum Nam
septen		Kouen		meridio
trio	Y. Agatha Kim	Y. Barbara Han	Y. Magd. Kim	Y. Agatha Yi

occidens

Le trois septembre Pierre Yi Sonpini, un de mes trois introducteurs à Uiju me rapporta de la ville les nouvelles suivantes. Monseigneur l'évêque a passé sous de dures bastonnades ; Augustin Lieou, Charles Tchao et Paul Ting ont été réduits à ne plus pouvoir recevoir des coups. Un très grand nombre de prisonniers sont toujours dans les tourments et les prisons. On ne recherche plus à arrêter les chrétiens avec tant d'activité. Tous les efforts des ministres des démons sont tournés contre nous. On a promis une préfecture au chang-teng-jin, noble qui nous arrêterait, et exemption d'impôt à la famille du roturier qui opérerait la même diabolique œuvre. Pour éviter les maux qui pourraient retomber sur nos chers chrétiens et conformément à l'avis de notre cher pasteur Evêque dans les fers nous partons aujourd'hui vendredi 7 septembre, Mon Cher Confrère Mr Chastan et moi, pour aller partager ses peines et, grâce à Dieu, ses mérites.

Messieurs très chers Confrères parents et amis qui connaîtrez cette lettre, recevez nos à Dieux et n'oubliez pas devant le Seigneur cette pauvre mission pour laquelle nous allons verser notre sang.

Votre très humble serviteur
pet.ph. Maubant.

Messeigneurs, Messieurs et chers confrères, réitérée parents et amis fidèles, à l'invitation de notre cher pasteur au Martyre nous partons sans avoir le temps d'écrire autre chose que de nous recommander ainsi que cette pauvre mission à vos prières et SS. Sacrifices.

Je n'ai rien à ajouter à la narration de notre cher Confrère
Agréez nos humbles adieux. Nous avons l'honneur d'être dans les Sacrés Cœurs de Jésus et Marie

Nosseigneurs et Messieurs
Votre très humble et très obéissant serviteur et confrère
Jacques Honoré Chastan